



PARCOURS

Je gère l'administratif des locations immobilières

24

FORMATIONS VIDEO

de 8 à 15 min en moyenne



Environ 5h30
pour se former

PREREQUIS

Aucun

OBJECTIFS

- Comprendre la différence entre la location nue et la location meublée.
- Connaître les durées et les règles spécifiques des baux en fonction du type de location.
- Rédiger des projets de baux pour différents types de locations.
- Gérer les formalités liées à la signature de baux électroniques.
- Conseiller sur les assurances pertinentes pour les propriétaires.
- Collecter les documents nécessaires et constituer des dossiers de gestion locative.
- Organiser les états des lieux, gérer les loyers impayés, et planifier des travaux de rénovation.
- Utiliser divers logiciels de gestion locative pour faciliter le suivi administratif.

PUBLIC VISE

- Propriétaires de biens immobiliers souhaitant gérer eux-mêmes la location de leurs biens.
- Agents immobiliers souhaitant approfondir leurs connaissances en gestion locative.
- Professionnels de l'immobilier cherchant à renforcer leurs compétences administratives.
- Etudiants en BTS gestion immobilière et au Titre Professionnel assistant immobilier

EXPERTS FORMATEURS

Les modules de cette formation sont animés par des experts en droit immobilier, des gestionnaires de biens immobiliers expérimentés, et des spécialistes en assurance et en technologies de la gestion locative. Ces formateurs apportent une expertise pratique et théorique pour garantir une formation complète et applicable.

Le prix du parcours de formation est de 70 € T.T.C. et comprend :

- le parcours de formation en tant que tel.
- un abonnement pour un parcours de formation donne accès aux formations du parcours. L'accès à la plateforme débute dans les 48h ouvrables maximum après le règlement de la formation, une fois le compte créé par les équipes de FORCES et le parcours choisi par l'apprenant, à raison d'un mois par parcours.
- des documents complémentaires aux concepts étudiés, de type Glossaire ou Tableaux à compléter.

Les vidéos de formation sont consultables par les personnes porteuses de handicap physique de leur domicile, sur leur ordinateur, tablette ou portable. Les personnes souffrant de handicap visuel ou auditif peuvent avoir des difficultés à voir ou à entendre les vidéos. Dans ce cas, elles peuvent consulter :

- l'AGEFIPH : www.agefiph.fr – 0 800 11 10 09 – et la page de son site web spécialement dédiée à la formation : <https://www.agefiph.fr/ressources-handicap-formation>
- le site service-public.fr pour connaître leurs droits : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits>

LES 24 FORMATIONS DE VOTRE PARCOURS EN DETAIL

- 1/ Je fais la différence entre location nue et location meublée
- 2/ Je connais la durée des baux en location nue et en location meublée
- 3/ Je sais comment fonctionne le bail mobilité
- 4/ Je connais les règles concernant les baux de location meublée
- 5/ Je rédige un projet de bail de location nue
- 6/ Je rédige un ou des projets de baux de colocation
- 7/ J'organise la signature d'un bail électronique
- 8/ Je conseille une assurance propriétaire non occupant
- 9/ Je collecte les documents pour rédiger les baux
- 10/ Je connais les différentes étapes pour louer un bien immobilier
- 11/ Je constitue un dossier pour la location d'un bien immobilier
- 12/ Je monte un dossier de gestion locative
- 13/ J'étudie le dossier d'un candidat locataire
- 14/ J'obtiens une caution solidaire
- 15/ Je souscris une assurance loyers impayés
- 16/ J'organise les états des lieux
- 17/ J'organise des travaux de rénovation
- 18/ J'agis en cas de loyer impayé
- 19/ Je mets fin au bail d'habitation
- 20/ J'utilise un logiciel de gestion locative
- 21/ J'utilise Rentila pour ma gestion locative
- 22/ J'utilise UBLO pour ma gestion locative
- 23/ J'utilise Lockimmo pour ma gestion locative
- 24/ J'utilise Tylto pour ma gestion locative

i Vous voulez suivre ce parcours ?

L'équipe pédagogique peut être contactée sur pédagogie@laformationpourtous.com (réponse dans les 24 heures ouvrables) et les lundi, mardi, jeudi et vendredi au 06.82.93.35.08 et les mercredi et samedi au 06.82.93.35.07.